

examen critique de la notion d'animation

par Irène Nahoum

chargée de cours en Sociologie de la presse enfantine
à l'Université de Villetaneuse

Ce que j'examine ici de façon critique, c'est cette institution, prise dans un projet global de politique culturelle, d'une société, qu'est la fonction d'animation. A première vue, cette notion ne pose jamais de problème — en ce qu'elle est à peu près toujours employée comme allant de soi ; du reste elle semble tellement riche de promesses que la seule attitude qui s'impose est d'en réclamer toujours plus, toujours davantage. A priori, comment pourrait-on être contre l'animation ? Comment, en effet, pourrait-on se déclarer contre la vie, contre le mouvement ?

Le postulat du cadavre et l'animation

Voici pourtant un des premiers pièges, ou plutôt un des premiers paradoxes de cette notion, qui ne semble exister que pour susciter l'assentiment.

Commençons par une espèce de rêve, une promenade en compagnie de la trajectoire sémantique et historique de la notion d'animation.

L'étymologie latine : animus, anima, désigne, selon le passage du concret à l'abstrait, le vent, le souffle, la brise, puis petit à petit l'esprit, l'âme et le principe de vie. C'est d'ailleurs en ce sens qu'on parle de l'esprit du temps, notion vague qui évoque en même temps le souffle, la façon dont on respire ; d'autre part, dans les logiques anciennes, les corps sont soit inanimés, soit animés, et le passage à l'animation est une coupure fondamentale où on passe dans le règne vital, c'est-à-dire celui de l'animal et de l'homme. Par

suite, dans la littérature, cette notion renvoie en quelque sorte à un passage « miraculeux » où les sentiments, l'émotion, la joie, la haine, transforment ce qui était inerte ou indifférent en vivant animé. Il faut retenir les notions d'inertie et d'indifférence car vous allez voir qu'elles vont resservir métaphoriquement dans le débat.

A travers le fait d'être animé, c'est donc la vie qui s'installe par petites touches, ou plutôt qui reprend ses droits : une discussion qui s'anime, un visage qui s'anime, des paysages qui s'animent sous notre regard qui leur redonne vie, des « objets inanimés », auxquels le poète insuffle de l'âme, bref, nous avons dans cette notion, qui est d'ailleurs très belle, un des ressorts du merveilleux en littérature, depuis la citrouille des contes de fées — que la fée anime et transforme — jusqu'aux formes les plus élaborées de récit : une histoire fantastique comme celle du baron Frankenstein finalement se joue autour de ce pouvoir d'animer ; le pantin prend vie.

Retenons ces notions : inerte, indifférent, pantin, cadavre ; pour, après, recomprendre dans son ensemble la notion d'animation.

Ce qu'il faut bien appeler l'idéologie de l'animation repose implicitement sur l'affirmation d'une sorte de miracle. On prétend rendre la vie à ce qui en est dépourvu ; pour qu'il y ait animation, on postule qu'il y a de l'inerte, de l'indifférent, du « sans vie », du pantin inarticulé. Sans jeu de mots vraiment excessif, on peut dire que d'un côté vous avez les services de réanimation qui fonctionnent

dans les hôpitaux, de l'autre, des centres d'animation pour nous réveiller de notre grand coma de consommateurs hébétés et passifs.

L'animation et la politique culturelle

La notion d'animation n'arrive pas comme par magie dans notre ciel culturel.

Historiquement, politiquement et économiquement, l'animation s'insère dans un projet culturel global, une politique culturelle globale qui dépend de l'Etat et qui est orientée par lui. Il y a un moment — et c'est très intéressant d'ailleurs — qui est daté historiquement, où l'Etat prend en charge le culturel, c'est-à-dire d'une part l'institutionnalise, et d'autre part, en fait l'objet d'un projet planificateur et rationnel.

La planification culturelle commence en France, à peu près, avec le IV^e Plan des années 1961 à 1965. En même temps, depuis 1959 est créé le ministère des Affaires culturelles, avec Malraux et, dans le cadre de ce IV^e Plan, pour la première fois, est créée, formulée, une commission de l'équipement culturel et du patrimoine artistique, qui sera reconduite dans le V^e Plan, jusqu'aux années 1966-1970.

Au départ, la commission du IV^e Plan, et là je cite un ouvrage édité au centre de Documentation française, par le groupe Culture : « La Commission du IV^e Plan opte pour des actions de nature à effacer le passif » — (vous retenez le terme, qui est une constante) — « qu'avaient accumulé de longues années d'indifférence collective ». Notez encore ce terme d'indifférence : il est très important, si on tente d'élucider, ou de questionner un peu ce que j'appelle le discours idéologique de l'animation. La commission du V^e Plan, elle, détermine — tout cela s'affine, se précise avec le temps — les quatre grandes fonctions qui doivent orienter le ministère des Affaires culturelles qui, comme je vous l'ai dit, a été créé en 1959. Ces quatre grandes fonctions sont : la protection, la formation, la création et la diffusion.

Je n'insiste pas sur les termes ; ce qui est intéressant, c'est de noter que, petit à petit, ces quatre grandes fonctions vont disparaître au profit de la notion d'animation. La notion d'animation tend, même si elle n'est pas quantitativement et massivement un fait sociologique global, au niveau des textes, au niveau des projets, à être une « fonction » en voie de développement. La notion d'animation, au moment des premières maisons de la culture, comme forme institutionnelle d'une politique culturelle, émerge, sans avoir cette importance qu'on lui connaît maintenant et qui a véritablement explosé au cours du VI^e Plan et de la préparation du VII^e Plan. Elle apparaît donc au moment des premières expériences des maisons de la culture, au moment des premières applications d'une planification culturelle qui, bien entendu, comme tout projet à ses débuts, tâtonne.

Tout le monde est, d'une façon générale, pour la démocratisation de la culture, sa diffusion au plus grand nombre possible, etc. Le discours culturel est, en outre, un discours qui me paraît essentiellement incantatoire, c'est-à-dire que de quelque côté qu'il soit, il n'en finirait pas avec la liste des bonnes intentions déclarées et sans doute en toute sincérité.

Animation et agitation

Mais, petit à petit, qu'est-ce qui se passe au cours de ces quinze dernières années ? La disproportion entre les crédits votés par les budgets successifs de l'Etat et l'ampleur majestueuse des déclarations de principe, le constat par tous les bords politiques d'une crise culturelle rendue particulièrement manifeste en mai 68, rendent peu à peu la problématique culturelle moins nette. On pourrait d'ailleurs se demander si ce qui s'est passé en mai 68 ne serait pas à proprement parler une pratique d'animation sauvage ; seulement, une animation qui ne serait pas contrôlée par des institutions ou reprise en charge par des organismes qui dépendent de l'Etat, cela s'appelle de l'agitation ; car après tout on veut faire des rues, des quartiers animés, on prétend animer tous

les lieux de travail, dans les comités d'entreprise on fait maintenant de l'animation.

Qu'est-ce qui s'est passé en mai 68 ? De l'animation à proprement parler, mais qui n'était pas canalisée, normalisée à travers des institutions, c'est-à-dire qui débordait les cadres. Il y aurait une amusante réflexion à faire entre les limites de l'animation et de l'agitation. Il faudrait savoir quels sont les pouvoirs réels d'un animateur, à partir de quel moment on lui dira : « Vous êtes un agitateur. » Mais tous ces thèmes reposent malgré tout sur le postulat — et c'est une constante, j'y reviens — que vous avez des individus qui, tels des barons Frankenstein, animent, agitent des matières inertes.

L'animation et la formule miracle : recoudre le tissu social déchiré

L'animation, sorte de notion miracle, s'impose, bonne fée qui va lubrifier les tensions sociales, concilier l'Etat et les municipalités, le public et la culture, enfin les individus et la société. C'est — formule extraordinaire, sur laquelle il faudrait rêver un moment — c'est le « supplément d'âme » qui manquait aux institutions traditionnelles : l'école, l'entreprise... On va animer aussi la rue, le quartier, etc.

Ce que se proposent la politique culturelle globale, l'action culturelle et à travers elle cette institution que représente l'animation, c'est de renouer « le tissu social déchiré ». Voici objectivement, selon les institutions, le premier rôle de l'animateur ; il a un rôle de « maillage institutionnel » dans un tissu social déchiré par les contradictions ou les crises de toutes sortes ; se constituent des types d'établissements — et l'animateur en est le symbole souriant — pour renouer, recoudre, reticoter, prenez le terme que vous voudrez, ce tissu social déchiré ; ce qui explique en effet cette notion de polyvalence qu'on lui accorde dans sa définition.

Vous connaissez tous des cas d'animateurs qui ont pris le relais des figures parentales défaillantes. L'animateur, face aux questions de plus en plus tourmentées que se posent les parents, les familles en

crise, qui s'interrogent sur leur rôle et sont tourmentés par la mauvaise conscience, est là pour proposer une autre figure que celle des parents, celle du grand frère, du complice.

Je ne parle pas du grand problème, qui sera tout à fait passionnant, de savoir quel est le rôle de l'animateur dans les comités d'entreprises ; mais si on parle de l'école, on voit que l'animation est chargée de faire jaillir des choses qui ne peuvent pas jaillir, donc, dans les conditions sociales normales ; par exemple : le jeu, la création, la fête ; puisque l'animateur est là pour promouvoir le jeu, la création, la fête, ça veut dire qu'ils n'existent pas, alors il faut dire : l'école est défaillante. Il faut alors critiquer l'école, et il ne suffit pas de dire : l'animation est un complément de l'école. Il faut savoir de quelle façon la fonction d'animation est en quelque sorte la critique la plus radicale qu'on puisse faire aux institutions, puisque l'animateur est là pour dire : « Regardez tout ce qui ne marche pas et je suis là pour pallier, pour suppléer à toutes les carences institutionnelles. »

L'animation et la promotion des biens culturels

La fonction d'animation est aussi une fonction extrêmement floue et multiforme. Premièrement, c'est une fonction de médiation, c'est-à-dire que l'animateur doit favoriser les rencontres, les échanges, permettre l'accession au lieu lui-même — le centre d'animation, la maison de la culture, l'équipement intégré, etc. Il doit favoriser les rencontres, les échanges, permettre l'accession au lieu lui-même ; de plus en plus il est dit qu'il doit être mobile, se déplacer sur le terrain — dans un texte on précise même : « Il doit faire du porte à porte », aller frapper chez les gens, demander, se renseigner sur les besoins, éveiller, former le public, motiver, etc. Vous connaissez tous ces termes, qui vous sont familiers.

En d'autres termes, et si on traduit ce langage culturel, toujours délicat et euphémistique, en langage économique, cela veut dire que l'animation fait ce qu'on appelle à la fois du « public relation » et

de « la promotion des biens culturels ». Je ne dis pas ça du tout dans un sens péjoratif, pour moi c'est la façon de resituer les termes à leur niveau politique. Voici déjà un des aspects économiques, et non des moindres, qui entre en jeu. Donc, promotion, public relations, c'est-à-dire faire rencontrer, avoir des relations dans certains milieux artistiques pour les amener dans les lieux, les faire rencontrer avec le public et puis promouvoir le patrimoine culturel (c'est un terme qui revient souvent dans les textes officiels) vers le public. Voilà donc le débat resitué à son niveau économique, qui est quand même le plus intéressant et voici les chiffres donnés par les travaux d'élaboration du VII^e Plan, édités par le centre de la Documentation française.

Les chiffres sont les suivants ; je cite : « L'augmentation du temps de non-travail (il est amusant de désigner par un terme privatif ce qui est de l'ordre du loisir ou du culturel) donne en principe un cadre plus large aux activités culturelles ; les dépenses de loisirs ont été multipliées par 1,8 entre 1960 et 1970, mais (vous allez voir, là le drame s'installe), la part faite aux consommations proprement culturelles pour le budget des ménages reste pratiquement stable dans la même période, passant de 2,3 % à 2,5 % . »

Par conséquent, une des tâches objectives de l'animateur, c'est, tout en sensibilisant, certes, en motivant certes, en réveillant certes, la sensibilité du public, de promouvoir aussi ce que j'appelle, toujours en termes non péjoratifs, mais nets, la marchandise culturelle.

Ces textes sont intéressants parce qu'ils montrent que la culture se définit par le patrimoine culturel, c'est-à-dire par ce qui existe, ce qui a été canonisé d'une certaine façon, même si c'est de l'avant-garde (l'avant-garde, et vous le voyez dans les éditions enfantines, est tout aussi célébrée, critiquée, canonisée que les formes plus traditionnelles d'expression). Donc, cette fonction de promouvoir une marchandise culturelle répond à une certaine définition de la culture, comme patrimoine culturel. Seulement les gens sont « conscients » que goûter ce patrimoine culturel à propre-

ment parler est une fonction « passive » (la passivité : dogme ou réalité ?) ; c'est pourquoi il faut promouvoir de l'autre côté la notion de création ou de « créativité ».

D'après ces textes, il y a deux types de culture, d'une part le patrimoine culturel, celui qui est canonisé, reconnu, célébré, critiqué, avec ses lieux culturels, musée, bibliothèque, etc ; le reste, la télévision, la radio, les journaux, c'est l'enfer, le ghetto infraculturel ; ce qu'on appelle les mass-media ne constitue pas une culture ; ceci est un autre débat mais reste à prouver.

L'animation et l'obsession pédagogique

Ce qui effraie un Etat, une société, c'est l'indifférence, et là-dessus je voudrais vous lire, après avoir parlé du problème d'animation en général, une ligne qui m'a beaucoup frappée, dans un journal quotidien ; c'est une institutrice qui écrit pour militer en faveur du silence, et elle cite un extrait d'une rédaction d'un petit garçon de dix ans qui disait : « Au fond de la mer, les poissons ne parlent pas ; c'est vraiment très beau. » Ce silence, cette indifférence, cette vacance à proprement parler, c'est-à-dire ce rien, je crois que ce sont les notions avec lesquelles, en plus de ce qui vient d'être dit sur la fonction générale de l'animation, il faut poser le problème de l'animation en bibliothèque.

Je crois qu'il y a une sorte d'obsession pédagogique, en ce sens que la zone de récréation enfantine doit avoir de plus en plus des finalités d'utilité ou pragmatistes. Il faut qu'il s'exprime, il faut qu'il crée. Je sais que tout cela est déjà très bien fait dans les écoles maternelles ; mais, en multipliant des lieux où se trouvent circonscrits la culture ou le socio-culturel, quelle part laisse-t-on à l'enfant ? où est sa vacance, son « rien », son plaisir, notion rarement utilisée ? Il faudrait peut-être revaloriser la notion d'ennui, parce que finalement elle est riche de rêverie et de mélancolie. Pourquoi ne supporterait-on pas qu'un enfant s'ennuie ?

Cette obsession pédagogique dont je vous parle repose sur la psychologie de la motivation. Là j'avoue mon ignorance et je dirai même que le peu que je connais de cette notion me la rend encore plus incompréhensible. A proprement parler, je ne vois pas ce qu'est la motivation — et là je pense que je vais avoir peut-être des polémiques. Que se passe-t-il économiquement — et je reviendrai après à cette notion de vacance — au niveau du marché, des lois du marché ? (A ce sujet je vous renvoie à une revue qui m'a été utile pour ce que je vous dis, au point de vue économique, c'est la revue *Actes de la recherche*, dirigée par Pierre Bourdieu ; le n° 13 de février 1977 nous parle des albums pour enfants et du marché que cela représente).

On se rend compte en effet que les bibliothèques pour enfants sont des lieux gratuits, mais c'est aussi — et on retrouve le même problème de promotion des biens culturels — le grand événement de ces dernières années, c'est la découverte de la petite enfance comme public culturel ; je crois qu'une des dates charnières a été l'apparition de *Pomme d'Api* — d'ailleurs un journal très bien fait, pour les tout-petits qui ne savent pas lire ; la petite enfance comme public culturel, c'est maintenant quelque chose d'acquis qui prend une importance grandissante et vous voyez, à travers cet album dont je vous parle, que c'est un véritable problème économique ; les éditeurs se posent des questions : quelles sont ses demandes ; il y a des problèmes d'esthétique, d'avant-garde. Est-ce que les bibliothèques avec animation ne sont pas là aussi pour promouvoir cette esthétique et cette avant-garde ? Telles sont les bases économiques des questions que je me pose.

Pour en venir à cette notion de vacance, c'est une réalité, un lieu, qui tend de plus en plus à disparaître parce que, de plus en plus, en effet, la tendance est à l'aménagement planifié, c'est-à-dire à la zonification du loisir : il y a un endroit où on peut jouer, un endroit où on peut s'instruire et se cultiver, un autre endroit où on habite, on dort, etc. Le terrain vague, précisément, c'est cet endroit où... rien ;

c'est-à-dire qu'on peut faire ce qu'on veut, on peut rôder, on peut imaginer des tas de choses, on dessine librement son chemin, on peut construire des châteaux, etc. Maintenant, dans les villes nouvelles, les aménageurs consciencieux construisent à l'avance des jeux de marelle, pour être bien sûrs que les enfants ne se trompent pas. C'est cet exemple-là qui me fait réfléchir sur le problème d'animation pour les enfants.

D'abord, c'est habituer l'enfant à identifier un lieu particulier à la lecture.

Deuxièmement, c'est tout de suite le socialiser, c'est-à-dire le faire évoluer, lui faire manipuler des objets au sein d'un groupe ; c'est très important, le rôle du groupe.

Ensuite, c'est de plus en plus lui rendre floue la frontière entre ce qui est de l'ordre du jeu, de la récréation et ce qui est de l'ordre, plus pragmatique, de la créativité, qui soit en même temps éducative, puisque vous savez que les deux sphères tendent de plus en plus à se mêler — puisqu'on fait le procès aux instituteurs de n'être pas assez animateurs, il faut qu'en même temps les animateurs soient éducateurs ; il y a des jouets éducatifs ; enfin, la tendance, c'est d'amuser en éduquant et d'éduquer en amusant ; de mêler de plus en plus les deux sphères.

notes de lecture

Patte (Geneviève)

Laissez-les lire ! Les enfants et les bibliothèques.

Ed. ouvrières, 1978, coll. Enfance heureuse.

Le titre et l'amusante image qui orne la couverture donnent à penser qu'il s'agit plus ici de libérer l'enfant que de l'endoctriner ou le réduire. En effet, toutes les démarches qui s'y expriment procèdent d'une sympathie avec l'enfant comme avec ceux qui cherchent à l'aider.

Une partie importante est consacrée aux livres proposés aux différents âges, à la nécessité de les choisir, aux critères de ces choix, au rapport du lecteur avec ce qu'il lit. Rien d'abstrait ni de systématique, mais des exemples de lectures qu'on sent partagées, un souci de vérité et d'ouverture.